

Motifs de la décision prise suite aux commentaires du public
Consultation du 28 mai au 19 juin 2019

Arrêté portant désignation du site Natura 2000 Section à moules perlières de la Truyère

La consultation publique n'ayant suscité aucun commentaire, il est décidé de conserver le projet d'arrêté dans la version soumise au public.